

CHUISNES EN FETES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2023

Présents :

Elisabeth Aimé ; Christèle et Brian Berthelot ; Sophie et Dominique Bidault ; Laurence et Patrice Brard ; Muriel et Jean-Christian Bres ; Jocelyne Collignon ; Valérie et Eric Fraipont ; Corentin et Lynne Fraipont ; Sandrine Ferreira ; Stéphanie et Patrick Nasri ; Annick Noterman ; Joëlle et Michel Pinget ; Laëtitia et Aurélien Verrier.

Représentant la mairie de Chuisnes : Jocelyne Ménager.

Jacques Maupu (Commissaire aux comptes)

Excusé : Michel Carpentier.

Les membres de "**CHUISNES EN FETES**", association loi 1901 inscrite au répertoire de l'arrondissement de Chartres sous le n° 9725, se sont réunis le 29 septembre 2023 à 20 H 30 dans la salle de réunion de Chuisnes.

Le quorum étant atteint, Le président ouvre la séance.

Nous accueillons de nouveaux arrivants qui sont intéressés à rejoindre notre association. Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à :

Muriel et Jean-Christian BRES ; Jocelyne Collignon et Laëtitia et Aurélien Verrier.

Rapport moral :

Le Président présente le compte-rendu moral des douze derniers mois écoulés.

- 15 octobre 2022 : soirée « Moules Frites » animée par Philibert. Nous avons installé la cuisine sous un barnum à l'extérieur de la salle des fêtes. Déficit : 158.88 €.
- 10 décembre 2022 : participation à l'arbre de Noël de la Commune. Nous avons mis gratuitement à la disposition des enfants le manège de Mme Battu pour la journée. Coût de la journée : 948,38 €.
- 04 février 2023 : Loto. Résultat : 1948,61 €.
- 11 mars 2023 : soirée « Choucroute » animée par Philibert. Traiteur : Délices de Saint Antoine. Déficit : 357,44 €.
- 10 avril 2023 : Toujours belle fréquentation pour la chasse aux Œufs de Pâques. Coût : 232,21 €.

CHUISNES EN FETES

- 27 et 28 mai 2023 : Bric-à-brac
 - Ce week-end a été particulièrement réussi, nos exposants ont bénéficié d'une fréquentation soutenue tout au long des deux jours. Les manèges forains ont fait le plein. Nous avons réalisé là notre meilleure année.
 - Virginie Berthou a animé la soirée du samedi soir qui s'est terminée par le très beau feu d'artifice offert par la municipalité.
 - Ce bric-à-brac a généré un chiffre d'affaires de 11 986,50 € pour un bénéfice record de 5356,06 €.
- 26 août 2023 : Second forum des associations de Chuisnes. La fréquentation était modeste, alors qu'il avait duré toute la journée et que toutes les associations étaient présentes. Pour l'an prochain, envisager de se caler sur la même date que Courville.

CHUISNES EN FETES

Rapport financier :

Stéphanie Nasri, trésorière, présente le compte-rendu financier de l'année écoulée.

du 1er octobre 2022 Au 30 septembre 2023		ASSOCIATION <i>CHUISNES EN FÊTE</i> 1 rue du 19 Mars 28190 CHUISNES		
Compte Bancaire N° 055 045 03 000		Date : 29/09/2023		
Compte de résultat du 1er/10/2022 au 30/09/2023				
Charges	Euros	Produits	Euros	Ecart
Soirée Moules/frites	2305,38	Soirée Moules/frites	2146,50	-158,88
Noël 2022	948,38		0,00	-948,38
Loto	1799,39		3748,00	1948,61
Soirée Choucroute	2549,45	Soirée Choucroute	2192,01	-357,44
Pâques 2023	232,21		0,00	-232,21
Bric à Brac	6630,44	Bric à Brac	11986,50	5356,06
Réception / Sortie	826,49	Divers	280,00	
Fournitures admin.	205,95	Revenus de placement	420,98	
Matériel divers	213,99	Subvention commune	1000,00	
Assurances	200,59			
Frais bancaires (CB)	64,10			
Total des Charges =	15976,37	Total des Produits =	21773,99	
	+		+	
<i>Excédent</i>	5797,62	<i>Déficit</i>		
	=		=	
Total	21773,99	Total	21773,99	

Investissements :

Nous avons acheté des tee-shirts et coupe-vent pour équiper les nouveaux entrés dans l'association. Nous avons aussi acheté une crêpière.

Le petit train qui avait été fabriqué pour l'arbre de Noël 2021 a été vendu au Comité des Fêtes de Courville-sur-Eure pour 280,00 €. Pour rappel, sa construction nous avait coûté plus de 1000,00 € en matériel seulement.

Les comptes rendus, moral et financier, sont approuvés à l'unanimité.

CHUISNES EN FETES

Composition du bureau :

L'élection ayant eu lieu en 2021, cette année n'est une année électorale, nous n'avons pas enregistré de démission de membre du bureau. Sont donc reconduits pour 1 an :

Président :	M. Dominique BIDAULT Né le : 10/03/1959 Domicilié : Le Pont de Nouettes 28190 Chuisnes Profession : Artisan retraité
Vice-président :	M. Claude THIEFRY Né le : 04/11/1962 Domicilié : 30 rue Georges Fessard 28190 Courville sur Eure Profession : Employé polyvalent
Secrétaire :	M. Michel PINGET Né le : 13/10/1949 Domicilié : 8, rue des 3 ponts 28190 Chuisnes Profession : Retraité
Secrétaire adjoint :	Mme Laurence BRARD Née le : 14/07/1971 Domiciliée : 1, rue des Marnières 28190 Chuisnes Profession : Fonctionnaire de Police
Trésorière :	Mme Stéphanie NASRI Née le : 24/09/1976 Domiciliée : 4 bis rue de la Charentonne 28190 Chuisnes Profession : Secrétaire de Mairie
Trésorière adjointe :	Mme Sandrine FERREIRA Née le : 14/09/1965 Domiciliée : 4 rue des ailes Brisées 28190 Chuisnes Profession : sans

CHUISNES EN FETES

Manifestations 2024 :

Nous décidons de prévoir les manifestations suivantes pour notre prochain exercice.

- Samedi 25 novembre 2023 : Soirée sur le thème « Cinéma »
 - Valérie, Jocelyne et Laëtitia s'occupent de la décoration. [Camera (Valérie) ; Tapis rouge (Elizabeth) ; film genre "Histoires sans paroles" et affiches (Michel)]
 - Dominique :
 - Pose du vidéoprojecteur au plafond (J. Maupu est d'accord).
 - Traiteur, Sacem, plan de table et encaissements
 - Sophie : réservations
 - Laurence & Patrice : réservation DJ Philibert (450,00 €) ; boissons et courses.
 - Michel : affiches, flyers, etc...
- Samedi 16 Décembre 2023 : Arbre de Noël de 10h00 à 17h00. Compléter l'animation communale.
 - Voir disponibilité de « la Licorne » pour balade en calèche (Stéphanie)
 - Voir disponibilité Ciné Mobile (Eric)
- Samedi 10 février : Loto.
- Samedi 16 mars 2024 : Repas thème à définir.
- Lundi 01 avril 2024 : Chasse aux Œufs de Pâques.
- 18 et 19 mai 2024 : Bric-à-brac (week-end de Pentecôte)

Informations diverses :

Sur suggestion de notre trésorière Stéphanie, étant donné le résultat hors norme du bric-à-brac, nous ne solliciterons exceptionnellement pas de subvention auprès de la mairie de Chuisnes en 2024. Nous leur adresserons un courrier en ce sens lors de la période des demandes annuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h30